



## Cap insertion

**RESEAU : Fusion Liège**

**PERSONNE DE CONTACT : Pascale Jacquet**

**TELEPHONE : 04 227 35 35**

**MAIL : [p.jacquet.pegase@aigs.be](mailto:p.jacquet.pegase@aigs.be)**

Le module « Cap Insertion » a été étudié pour un public spécifique souffrant de problématiques de santé mentale et désireux de repartir vers le marché du travail. L'objectif du module est de dynamiser les personnes, de les rassembler au même moment autour d'un même objectif : l'insertion professionnelle.

Ce module propose une dizaine de thématiques bien ciblées qui ne se contentent pas d'aborder uniquement des notions théoriques autour de l'emploi. Ce module se veut un outil pratique où le passage à l'étape de concrétisation des projets personnels d'insertion est réel. L'utilisateur devient acteur de sa réinsertion !

Outre une dynamique interne qui s'installe dans l'équipe, c'est aussi tout un réseau extérieur qui se développe et s'implique dans cette mission.

De module 'Cap Insertion' werd bedacht voor een specifiek publiek met geestelijke gezondheidsproblemen, dat de weg naar de arbeidsmarkt wil terugvinden. Het opzet van de module is de personen te dynamiseren, hen samen te brengen rond een gemeenschappelijk doel: professionele integratie. Deze module reikt een tiental gerichte thema's aan en biedt niet enkel een theoretisch begrippenkader rond tewerkstelling, maar wil een praktische tool zijn, waarbij de stap naar de verwezenlijking van persoonlijke integratieprojecten ook werkelijk wordt gezet. De gebruiker wordt zelf de actor van zijn re-integratie. Er ontwikkelt zich niet alleen een interne dynamiek binnen het team, maar er komt ook een extern netwerk tot stand dat bij deze missie betrokken geraakt.

### 1. Contexte du projet

Le Centre de Réadaptation Fonctionnelle de Vottem (convention Inami 7.72) développe des activités de réhabilitation psychosociale depuis plus de 25 ans pour un public souffrant d'une problématique de santé mentale. La convention met en avant les missions essentielles de la réhabilitation psychosociale, à savoir : développer les capacités des usagers leur permettant de vivre dans un lieu de vie en autonomie et mettre en place un projet d'insertion professionnelle. Ces dernières années, dans le cadre de la réforme des soins en santé mentale (article 107 de la loi sur les hôpitaux) des notions telles que le rétablissement et l'insertion ou réinsertion professionnelle constituent une vision nouvelle. C'est aussi un challenge au quotidien dû au contexte socio-économique de notre région. Ces éléments ont fait de la réinsertion professionnelle la priorité des programmes de prise en charge des usagers au sein de nos services.

Historiquement, des activités en groupe associées au suivi individuel assuré par les ergothérapeutes existaient déjà pour aborder l'insertion professionnelle, mais différents résultats et constats nous ont amenés à développer des nouveaux concepts de prise en charge plus adaptés à la réalité.

### **Constats établis**

- 50% de la population des Centres de Réadaptation Fonctionnelle souhaitent travailler ou s'inscrire dans un programme d'insertion professionnelle ;
- « Plus la durée de l'absence sur le marché du travail est longue plus la réinsertion professionnelle est difficile ». Pourtant, les statistiques nous montrent que la plupart des usagers ayant cet objectif de reprise de travail ou de formation utilisent la totalité du temps de prise en charge prévu par le processus de réadaptation, soit de 12 à 18 mois ;
- Des programmes d'activités à finalité d'insertion professionnelle s'inscrivent dans les programmes, mais malheureusement ne sont pas suffisamment organisés ;
- Les contenus de ces programmes sont trop vastes et insuffisamment ciblés ;
- Au sein d'un même programme, des personnes ayant une finalité de réhabilitation psychosociale différente se côtoient (projet de vie en autonomie résidentielle et programme d'insertion professionnelle) : si pour certains usagers cela ne représente pas une difficulté, pour d'autres par contre, nous avons observé une diminution de la motivation à travailler l'insertion professionnelle et donc une moins bonne disponibilité à l'emploi.

### **Situation géographique**

Le Centre de Réadaptation Fonctionnelle se situe en milieu urbain et/ou semi-urbain.

### **Réseau impliqué**

Le réseau des acteurs impliqués dans cette pratique, que l'on peut qualifier d'innovante, sont ceux du réseau des soins en santé mentale classique (Service de Santé Mentale, Initiatives d'hébergement protégé, psychiatres, psychologues, urgences psychiatriques, ...). Un nombre important de partenariat hors soins se sont associés au projet et se sont pérennisés par la mise en place de conventions de partenariat. Parmi ceux-ci, notons la maison de l'emploi de Herstal, l'école de coiffure et de bio-esthétique des Pitteurs à Liège et la cité des métiers de Liège.

## **2. Description de l'initiative : création du module « Cap insertion »**

Des constats évoqués supra est né en 2012 le module intitulé « Cap Insertion ». Celui-ci se déroule pendant 15 heures par semaine et durant 15 semaines. L'orientation est très clairement celle de la recherche d'un projet professionnel qui a pour but d'aboutir à une insertion durable. Parmi les objectifs, citons :

*Pour l'ensemble des usagers qui participent au module :*

- dynamiser l'insertion professionnelle ;
- sensibiliser les usagers au marché du travail ;
- créer de l'intérêt pour la formation ou l'emploi ;
- acquérir de nouvelles connaissances théoriques en rapport avec le monde du travail ;
- créer ou actualiser les outils utiles et nécessaires pour entamer ses recherches professionnelles ;
- développer les habiletés sociales professionnelles ;
- découvrir ses intérêts professionnels ;
- spécifier son projet de réinsertion professionnelle.

*Pour les usagers qui ont atteint ces objectifs, s'ajoute naturellement la finalité de : concrétiser son projet d'insertion professionnelle à savoir : suivi d'une formation professionnelle, recherche active d'emploi, préparation à un entretien d'embauche, visites d'entreprises, stages...*

Dans le cadre très spécifique du module « Cap Insertion », le programme proposé se compose de plusieurs thématiques : Découverte des secteurs d'activités, Remise à niveau pédagogique et remédiation cognitive, Santé et travail, Gestion des émotions et implication au travail, Communication et travail, Improvisation, Présentation de soi, Législation sociale, Mon carnet de compétences, Techniques de recherche active d'emploi, Atelier d'application.

***Nous terminons ce module par un exercice de mise en situation d'entretien d'embauche filmé qui permet d'appliquer les différents apprentissages engrangés durant ces 15 semaines.***

### **3. Acteurs principaux**

**Au sein du Centre de Réadaptation Fonctionnelle** : l'ensemble de l'équipe (psychiatre, psychologues, logopèdes, éducateurs et kinésithérapeutes) est impliquée autour des ergothérapeutes (agents d'insertion/JobCoachs) qui sont à l'initiative du module.

**Maison de l'emploi** : agents du Plan de Cohésion Sociale

**L'enseignement (Ecole des Pitteurs)** : professeurs, stagiaires esthéticiennes et coiffeuses

### **4. Résultats**

En termes de satisfaction, tous les usagers ayant participé ont rempli en fin de module un questionnaire de satisfaction anonyme. Les avis sont majoritairement positifs et nous ont permis d'adapter ou compléter les contenus d'une session à l'autre.

Les usagers soulignent les points suivants :

Le module permet :

- d'acquérir un rythme de vie plus compatible avec un projet de retour en emploi ;

- d'acquérir les informations intéressantes et utiles pour construire son projet de réinsertion professionnelle ;
- de construire une bonne préparation psychologique pour « affronter » le monde du travail ;
- de préciser ou affiner son projet d'orientation professionnelle ;
- de démystifier le marché du travail et le monde de l'entreprise.

Mais encore :

- de faciliter une ouverture vers le monde « extérieur » ;
- d'améliorer l'hygiène de vie ;
- de renouer des liens avec d'autres personnes (rassurants et réconfortants) ;
- de se redynamiser et de retrouver la confiance en soi ;
- etc.

L'objectif du module est de dynamiser les personnes, de les rassembler au même moment autour d'un même objectif, l'insertion professionnelle, et de favoriser le passage à l'étape de concrétisation des projets personnels d'insertion.

Les résultats sont à la hauteur de nos espérances. Les personnes ayant suivi ce module ont mis en place à plus de 75% un projet d'insertion (inscription en formation qualifiante, recherche active d'emploi, reprise du contrat de travail...) tout en diminuant le temps de suivi au sein du Centre de Réadaptation Fonctionnelle (coût/efficacité) dès que ce projet s'est vu concrétisé sans nécessairement atteindre la fin du processus accordé par l'Inami.

Le module a également favorisé les prises d'initiatives personnelles des participants (réalisation d'enquêtes professionnelles, participation à des stages en entreprise, fréquentation des maisons de l'emploi...) et a permis de renforcer des compétences d'autonomie.

Les participants se soutiennent mutuellement, s'encouragent, s'entraident et créent des relations sociales en dehors du service d'aide.

Le module encourage tous les participants à se mobiliser et à s'investir avec plus de régularité et de persévérance dans le module. De nouveaux rythmes de vie se sont mis en place (arriver à l'heure, prévenir de ses absences, réfléchir à son projet, faire les exercices demandés...)

On note peu d'absentéisme. En moyenne, le taux de présence est de plus de 80 %.

Cette approche permet aux participants de mesurer l'adéquation entre leur souhait d'insertion professionnelle et la réalité du secteur d'activité envisagé.

Cette nouvelle initiative a permis également de recentrer l'équipe sur un projet commun et ambitieux, de redynamiser les acteurs dans un souci d'innovation.

## 5. Proof of concept ?

En 2014-2015, les différents centres de réadaptation fonctionnelle de l'Association Interrégionale de Guidance et de Santé se sont réunis à plusieurs reprises afin de partager leurs méthodes et outils de travail.

Tous ces services ont mis en place dans leur programme respectif au minimum une journée centrée sur l'insertion professionnelle, chaque service adaptant les contenus aux attentes et besoins de sa population. Il y a donc une réelle possibilité de transférabilité de cette pratique.

Ce concept semble moteur dans tous les centres de réadaptation fonctionnelle et renforce la dynamique d'insertion professionnelle.

## 6. Les pistes pour le futur

Depuis 2012, nous avons après chaque session apporté des améliorations/adaptations/ actualisations aux contenus du module qui ont été étoffés ou supprimés en fonction des résultats obtenus et des avis recueillis auprès des participants.

Les constats positifs ont été expliqués précédemment, nous allons maintenant plus loin en proposant une suite à ce module. La piste que nous suivons actuellement est de favoriser davantage l'investissement des usagers à l'extérieur dans le réseau local des ressources offertes à chaque citoyen.

Nous avons mis en place des « simulations de postes de travail » au sein d'entreprises avec qui nous établissons un partenariat récurrent. Nous souhaitons aussi multiplier notre offre de visites d'entreprises et de mises en stages.

Un tel programme ne représente pas de coût supplémentaire, il fait partie intégrante du processus de réadaptation fonctionnelle accordé dans le cadre des Conventions 7.72 de l'Inami. Par contre, un programme de cet ordre nécessite une réorganisation permanente du cadre horaire, de la créativité dans le contenu des programmes pour sans cesse correspondre au mieux aux besoins des usagers en réadaptation et au contexte socio-économique dans lequel nous évoluons.